



LE FIGARO

XV ANNEE - N° 4878 - DIMANCHE 6 MARS 1904

5

5

DE ROUBAIX-TOURCOING

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

Ça sent le Jésuite!...

Certains révolutionnaires ont repris les limites de la République.

M. Dubois est depuis deux ans professeur dans un ancien collège de Jésuites à Paris — ce qui est son droit.

M. Dubois est marié — ce qui est encore son droit.

M. Dubois a cinq enfants — ce qui est son devoir.

Or, lundi dernier, à 8 h. 1/2 du matin, heure à laquelle M. Dubois prenait, suivant son habitude, l'omnibus de Vaugirard, lisant son journal sur la plate-forme pour voir si les Russes avaient peigné les Japonais, trois agents en bourgeois sonnaient à la porte de son appartement, quatrième étage, rue Saint-Lazare.

La bonne, une petite Parisienne de 22 ans, arrivait juste derrière eux, sur le palier, un pain de quatre livres sur les bras, et trois boîtes de lait à la main.

— Vous désirez, Messieurs, fit-elle, en écarquillant, devant ces matinales casseroles, des yeux mal éveillés? — Nous ne désirons rien, charmante enfant! nous voulons voir l'abbé... le Jésuite Dubois!...

— Ce n'est pas ici, Monsieur... — Naturellement!... entonne le brigadier... tous les mêmes!... ce n'est jamais ici!... Eh bien, nous voulons le voir tout de même, et vérifier s'il est bien installé.

Cris de la bonne, sourires énormes de scepticisme des agents : « Allons, ma petite, fait pas rougir comme ça!... on ne le mangera pas tout cru, votre Révérend Père!... Et... c'est pour lui, les trois boîtes?... Il ne s'engraisse pas à lécher les murs, votre saint patron!... »

— Au bruit de la discussion, arrive Madame qui, en toute hâte, vient de passer un peignoir : « Qu'y a-t-il?... Qu'est-ce?... » Le brigadier s'avance : « Ah! vous savez? pas de cris! pas de larmes!... pas d'attention!... ça ne prend pas avec moi!... Nous voudrions voir l'abbé Dubois? »

— Mais, Monsieur, il y a erreur! ici, c'est bien M. Dubois, mon mari!... — « Oui, un Jésuite, depuis deux ans... » Madame sourit : « J'ai quelques raisons de croire que non... surtout depuis deux ans... regardez plutôt!... »

Et, avec précaution, elle ouvre la porte d'une chambre pleine de sommeil et de silence, où dorment, en suçant leur doigt, cinq bébés tout roses. Au milieu de la pièce un polichinelle se vide de son; deux poupées abandonnées gisent sur le plancher entre des wagons de chemin de fer et un mouton les pette en l'air... Le brigadier, méditant, allonge le cou, regarde les berceaux : « Eh bien... qu'est-ce que ça prouve... »

— Enfilu... tout de même!... — Il n'y a pas de tout de même!... Je sais... nous savons, et indubitablement, à la préfecture, que M. Dubois demeurant ici est Jésuite... et ce Jésuite-là, nous voulons le voir!... feudaient pourtant pas nous la faire à l'oseille!... — Mais mon mari est son collègue! — Ah... vous voyez bien!... — Au collège... mais pas Jésuite pour ça!... Le brigadier s'écrie : « Vous vous embrouillez!... » — Pas du tout... c'est clair comme le jour!... — On les connaît ces clartés-là!... vous voulez le rouler... mais vous ne m'avez pas regardé!... Je prétends voir le Jésuite Dubois, je le sortirai pas d'ici avant de l'avoir!... »

Et, d'un geste délibéré, il fait signe à ses deux acolytes de s'asseoir... Mais la jeune femme se dresse, toute pâle : « Je vous défends de vous asseoir ici!... » — Nous avons des ordres... — Sur le palier alors, ou je sors moi-même!... Je crie : « Au voleur, et j'amaute la maison!... »

Il s'exécute en grognant et s'installe sur les marches, pendant que la jeune femme, d'une voix qui tremble, téléphone au collège.

Trois quarts d'heure après, on entend un pas précipité dans l'escalier; c'est le Jésuite Dubois qui escalade ses étages comme à l'assaut. Le Jésuite Dubois est un petit médiocrement tressé, l'œil vif, lieutenant de réserve aux chasseurs, marié vingt-six ans, agrégé des lettres, et qui, trois fois par semaine, va tirer chez Méringan pour se tenir les jarrets et les biceps à point.

A la vue de cet homme râblé, dont la figure flamboie, encadrée d'une moustache frisonnante et noire, tout autre que le brigadier eût été immédiatement renseigné. Mais le père de celui-ci était orobalement peintre, et avait dû ripoliner la cervelle de son héritier d'une de ces couches énormes qui défient tout rajeunissement... particulièrement celui qui avait naturellement désigné à l'attention des liquidateurs de Congrégations. On lui avait, en plus, et sans le moindre doute, inoculé des tuyaux d'ormes sur la force de dissimulation jésuitique, aussi accueillie-til l'arrivant avec un petit ton narquois : « Ah! enfant!... Monsieur l'abbé!... »

— Mais l'abbé? s'avance vers lui : « Dites donc, vous, vous vous fichez de moi?... — Mon Révérend Père, soyez poli!... — Je suis poli!... et je vous réitère poliment que je n'aime pas qu'on se fiche de moi!... Je m'appelle Dubois... et si vous m'appelez, une seule fois encore, l'abbé ou le Père, je vous précipite dans l'escalier!... tout brigadier que vous êtes!... — Il y eut un moment de silence... — Tenez... j'ai pitié de vous, s'écrie le professeur, qui vient de mieux regarder l'agent. Il disparaît et revient avec un tiroir plein de opiers : « Voici mon livret militaire... »

Le brigadier, qui est presbyte, l'examine à tout ces bras, le rend, et avec une immense sérénité : — Ça ne prouve rien! — Mon acte de mariage! — Ça ne prouve rien... — Mon livret de famille!... l'extrait de naissance de mes cinq enfants!... une police d'assurance sur la vie!... — Ne prouve rien... — Alors, allez vous coucher!... — Si je veux... que je me couche!... et puis je sais que vous entendez la messe... vous dites la messe!... — Je distingue... — Ah nous y voilà!... je distingue... distingue!... mais vous sentez le Jésuite!... vos oreilles... votre soutane pèsent partout!... j'aurais un tiroir, je suis sûr que c'est plein de rabats... — Ils n'en portent pas!... — N'en portent pas?... faudrait voir tout de même à ne pas me prendre pour un imbécile!... — A ce moment, arrive le concierge, très ému de la police dans son immeuble. M. Dubois se précipite vers lui : « Mais enfin, concierge, dites-moi à cet abruti-là que je ne suis pas... que je n'ai jamais été Jésuite!... »

Le concierge veut parler, mais le brigadier lui roule de tels yeux que la voix de l'honnête citoyen s'embrouille dans sa gorge. — Taisez-vous!... — — — — —

En redescendant, le chef harangue encore ses hommes : « Il a voulu me rouler, mis avec Bibi, il y a pas à nier!... S'il croit qu'il suffit d'avoir une petite bonne... de se louer une famille de convention... d'exhiber un malheureux livret militaire et d'offrir le témoignage de son concierge pour prouver qu'il n'est pas Jésuite... ce serait trop facile!... »

Et il se retourne dans l'escalier, tendant le poing vers le quatrième : « Ce gaillard là... c'est Dubois!... il empoisonne... il pue le Jésuite!... je vais lui servir un de ces petits rapports... attendez un peu!... »

PIERRE L'EMOITE.

INDEMNITÉ CONCORDATAIRE SUPPRIMÉE

Le Courrier d'Auvergne annonce la suppression, par M. Combes, de l'indemnité concordataire de M. l'abbé Veyssat, curé de La Chapelle-Aisgon (Cantal).

Gazette

C'ÉTAIT SON DROIT.

Le général Geslin de Bourgogne est une fois de plus pris violemment à partie par la presse ministérielle pour avoir usé du droit qu'a tout citoyen, fût-il général, de refuser une libération à certains œuvres en indiquant le motif de son refus. Voici le fait.

Le général, sollicité de faire un don au Comité de la caisse des écoles laïques, notifiâ son refus en écrivant au bas de la circulaire qui le sollicitait : « Pour qu'il n'y ait plus d'enfants ignorants, s'en vont toutes supprimées ces écoles qui les instruisent. »

Il est difficile, on l'avouera, de voir en quoi ce refus et son motif peuvent justifier les colères ministérielles.

Jusqu'ici on n'avait pas encore songé à exiger impérativement des citoyens d'indiquer subsidiairement les motifs plus ou moins régularisés par le Parlement.

Nous allons voir si maintenant les Comités des écoles laïques vont être investis du droit régulier de lever des impôts extraordinaires et supplémentaires que l'on sera tenu de payer sous peine de se voir traiter en ennemi de la chose publique.

LES MOINES RUSSES.

On lit dans le Messager officiel russe : Treize religieux missionnaires du monastère Voskressensky, situé sur le chemin de fer Nicolas, vont partir pour le théâtre de la guerre en qualité de Frères de Charité.

Le P. Arsène, prieur de ce monastère, ayant fait appel à ses religieux pour savoir combien d'entre eux voudraient partir pour l'Extrême-Orient, tous les moines et les Frères convers, au nombre de 150 se sont déclarés prêts à partir.

Le P. Arsène n'en a choisi que treize, et il leur a posé cette condition expresse de leur future activité de porter au secours des blessés et de servir de Frères de Charité ne devant pas agir, au premier chef, à l'égard de la religion même du feu de l'ennemi.

Aucune réflexion n'est nécessaire parce que celles qui seraient à faire s'imposent à l'esprit de tous.

On connaît d'ailleurs l'histoire de nos héros Frères brancardiers en 1870.

LARGESSES BUDGÉTAIRES.

L'Officiel d'aujourd'hui enregistre les noms de 474 jeunes gens admis à bénéficier de bourses définitives dans les lycées et collèges.

26 autres bénéficient de bourses d'essai, 20 jeunes filles ont des bourses définitives et 104 des bourses d'essai.

Soit un total de 1043 bourses accordées exclusivement aux amis de M. Combes, vous pouvez en être certain, avec l'argent de tous les contribuables.

Ce serait peu si, par surcroît, M. Combes ne prétendait pas empêcher les gens qui ne lui demandent rien pour l'éducation de leurs enfants, de faire choix librement des maîtres qu'ils préfèrent.

CHIRURGIE.

Les chirurgiens, ces grands recommandés d'accroche de la pauvre humanité, ne s'arrêtent pas dans la voie du progrès.

Voilà qu'ils réussissent, paraît-il, maintenant, après quelques tâtonnements infructueux, à réparer cet organe délicat qu'est le cœur quand par hasard il a été déchiqueté malencontreusement à coups de couteau.

C'est ainsi que le professeur Brouardel avait convoqué avant-hier les élèves de son cours de médecine légale à assister, à la Morgue, à l'autopsie d'une femme, Alice Pélou, qui frappée d'un coup de couteau en plein cœur, avait été recueillie, par le Dr Sevarisard, le plus heureusement du monde. Peu d'instants après la suture, le cœur, jusque-là insensible, s'était remis à battre, et la blessée n'avait pas tardé à sortir de coma et à reprendre contact avec la vie.

Il est vrai que l'opérée est morte quinze jours après... mais d'une pleurésie.

LE PLUS PETIT.

Il paraît que c'est le département de l'Isère qui a eu cette année l'honneur de posséder le plus petit conscrit de France. Il appartenait au canton de la Verpillière dans la commune du nommé Joannès Chaboud. Ce jeune homme, né à Vaulx-Milieu, canton de la Verpillière, où il habite, mesure 0m,93 et pèse 30 kilos.

Ce nain est issu de parents bien portants et paraît être âgé de 5 ans.

L'Isère est par ailleurs assez riche en grands hommes pour se consoler de ce nain dans la poitrine duquel, d'autre part, peut battre un grand cœur.

L'AMIRAL BIENAÏMÉ

L'amiral Bienaimé, préfet maritime de Toulon, a reçu la dépêche suivante de M. Pelletan :

Ouvrez enquête immédiatement sur communications à la presse de documents signés de vous et du major-général, parus dans le Figaro.

Signé : PELLETAN.

Le Figaro demande à l'amiral Bienaimé de ne pas perdre son temps à faire cette enquête, les documents lui étant parvenus, par le voie ordinaire, comme parvint à M. Semblat le rapport du général Bailoud, sur la Chine.

Les journaux ministériels annoncent que l'amiral Bienaimé sera rendu responsable par le ministre de la publication des documents.

Il serait bientôt relevé de ses fonctions.

LA MARINE

DEPOSITION DE M. ETIENNE.

C'est M. Etienne qui a été noté du premier par la Commission du budget.

Il a surtout examiné si notre domaine colonial et en particulier l'Indo-Chine étaient en état de repousser une attaque.

En 1900, le Parlement a voté un programme de défense dont la dépense s'élevait à 92 millions. Où en sommes-nous?

À Port-de-France, les travaux ont été interrompus et sont aujourd'hui à l'état de travaux en retard.

En Indo-Chine, nous sommes encore loin de pouvoir résister à une attaque sérieuse. A Nouméa, à la Réunion, à l'île des Saintes, rien n'a été fait.

Quant aux points d'appui qui doivent permettre à nos escadres de se réparer, de se ravitailler, de s'approvisionner en munitions, et à la défense mobile, composée de torpilleurs, contre-torpilleurs, canonnières, torpilleurs, qui doivent protéger les bords des points d'appui, le ministre de la Marine avait fait voter par la Chambre un programme en 1901. Qu'en a-t-on fait depuis cette époque? Rien.

À Port-de-France, rien à Dakar, sauf au port où les travaux se poursuivent; à Diego-Suarez, le bassin de radoub qui devait être construit n'a été mis en adjudication; quatre torpilleurs avaient été demandés; deux ont été expédiés avec un dock flottant à la fin de l'année.

En Indo-Chine, où la défense mobile est de toute nécessité, pas une unité n'a été créée. Sous le rapport de radoub, quant au rattachement de nos colonies, le ministre vient de donner des ordres pour l'envoi de torpilleurs et de contre-torpilleurs.

A plusieurs reprises, M. Etienne a appelé l'attention du ministre de la Marine sur la nécessité de doter Diego-Suarez et l'Indo-Chine des unités de combat que réclament les gouverneurs généraux de ces colonies; mais ces appels n'ont été que partiellement entendus.

En résumé, d'après M. Etienne, la défense de nos colonies est d'une insuffisance lamentable.

DEPOSITION DE M. CHAUMET.

M. Chaumet, entendu ensuite, déclare que les retards dans les constructions navales sont dus d'abord aux modifications non prévues apportées aux plans des bâtiments en cours de construction. Ils sont dus surtout à la négligence du ministre. A l'heure actuelle, les chantiers des trois derniers cuirassés ne sont pas encore commencés. Pour l'une d'eux cependant, l'ordre de mise en chantier date du 5 avril 1902.

M. Pelletan ne s'est occupé que d'un croiseur l'Ernest-Renan; il en a deux fois remanié les plans; la construction en a été retardée de dix-sept mois, et les dépenses en furent accrues de 3 millions.

On sait comment M. Pelletan a entravé les essais du Nully. Il en a été de même pour le Kieber. Il a mis en retard les travaux qui devaient commencer les essais de chaudières. Le Kieber a eu ses trois dynamos cessées, il y a un an. Il y a seulement trois semaines que le ministre a délégué ses pouvoirs pour s'y occuper.

En ce qui concerne les contre-torpilleurs, les plans des trois premiers ont été arrêtés en 1902, on devait les mettre six en chantier en 1903; on n'en a mis que quatre.

Quant aux torpilleurs, pour ceux qui devaient être mis en chantier en 1902, les marchés n'ont été passés qu'en janvier 1903.

Pour les 24 torpilleurs qui devaient être mis en chantier en 1903, les marchés ont été signés par le ministre vers le milieu de février 1904.

C'est donc un retard d'un an.

En ce qui concerne les sous-marins, M. Chaumet rappelle dans quelles conditions M. Pelletan arrêta la construction de 41 sous-marins qui représenteraient maintenant pour nous une grande force d'attente en service.

Passant à l'examen de la situation de l'escadre d'Extrême-Orient, M. Chaumet accuse M. Pelletan d'avoir rapporté les mesures prises par M. de Laesson pour accroître nos forces navales dans les mers orientales. Nous devrions avoir six croiseurs d'Extrême-Orient; nous en avons eu quatre pendant un an; nous en avons cinq pendant trois mois.

Et l'administration, quel qu'elle soit, le Figaro, est désignée depuis quinze mois pour changer ses chaudières. On attend toujours la décision du ministre. C'est encore ainsi que la Tenguier attend depuis quatre mois, ainsi du Nuchet, du Surcouf, du Laigane, etc.

Les officiers sont à chaque instant écopés dans fausses directions, ce qui occasionne des dépenses inutiles. Quant aux effectifs, ils ont été réduits au point qu'on a dû emprunter des hommes à l'escadre active pour armer deux croiseurs.

On diminue les commandes de torpillerie et d'artillerie. On supprime les grandes manœuvres navales. Notre escadre légère de la Méditerranée ne fait plus d'exercices sérieux.

Quant à la discipline, mieux vaut n'en pas parler, termine M. Chaumet.

DEPOSITION DE M. LOCKROY.

M. Lockroy donne lecture de trois lettres provenant de républicains : un officier général, un ingénieur, un lieutenant de vaisseau. Elles condamnent en termes violents, l'incurie de l'administration actuelle et contestent les renseignements fournis par le ministre à la Commission de la marine. On comprend l'émotion de ces braves gens qui voient mettre à leur tête des officiers tarés.

M. Lockroy cita des exemples : on a récomposé soit des délateurs, soit des malheureux qui, pour des fautes graves, étaient justement au ban de la marine.

Dira-t-on qu'on a fait quelque chose pour les petits? Mais on s'en est occupé pour ou plutôt contre nos maîtres, contre nos sous-officiers, de la date qu'on a fini par décourager leur métier. Que voulez-vous faire d'une escadre dans des conditions pareilles, lorsque les officiers sont espionnés et dénoncés journellement sans raison?

On a désorganisé systématiquement nos forces navales. Tous nos bons officiers cherchent à s'évader de la marine et à fuir les injustices dont ils sont l'objet.

Nous sommes à la veille peut-être d'événements graves et voilà deux ans que nous n'avons pas un chef d'état-major!

Quel examen a pu faire le Conseil supérieur de la marine? Il n'a pas été réuni. Et le Conseil des travaux? Prenez l'Annuaire. Il est composé d'un certain nombre de personnes pour toutes les fonctions, il comprend même un homme secrétaire avec voix consultative.

Le ministre n'est pas en rapport avec ses chefs de service. Et c'est le bureau du chef de cabinet qui absorbe tout.

M. Lockroy montre ensuite que les économies réalisées par M. Pelletan, au lieu de porter sur les frais accessoires, ont atteint les forces nationales elles-mêmes. Les livres eux-mêmes de la marine s'établissent, car l'orateur déclare que les atteintes de l'administration actuelle ne sauraient plus suffire. Il aborde à son tour la question des points d'appui et passe aux effectifs, déjà traités par les précédents déposants, et fournit de nouveaux exemples de réditions désastreuses.

M. Lockroy a connu lui-même une situation très grave; mais il a pu compter à ce moment sur des concours qu'on ne retrouverait plus aujourd'hui, car dans la marine, tout le monde actuellement est découragé. Et puis, toutes les unités étaient groupées à cette date; on a tout mélangé, tout confondu et enlevé toute force à chacune de nos escadres.

Ces graves dépositions ont causé la plus profonde émotion et chez les commissaires et dans les couloirs du Palais-Bourbon. Un exemplaire de la sténographie sera remis à...

Les Millions des Rafford

TROISIÈME PARTIE

PAUVRES ET MILLIONNAIRES

AU VENEZUELA (suite)

Jean Rafford acquiesça de ce devoir pieux. Il dut s'occuper ensuite des cérémonies funéraires. Un somnolux oorbillard reçut le corps à la maison mortuaire et le transporta d'abord à l'église, ensuite au cimetière, accompagné d'une file de voitures mises à la disposition de tous les amis du défunt qui étaient nombreux. La manie des discours et des panegyriques est nouasée, là-bas, à l'exéc et souvent un parent exalte sa douleur en style fleuri, reproduit le lendemain par toute la presse locale. Jean ne suivit pas cette coutume peu convenable et peu digne; il avait, du reste, le cœur trop rempli de tristesse. Il se contenta de murmurer un fervent adieu.

Quand le corps eût été placé dans une des salles menagées de distance en distance dans les murs du cimetière, il revint seul à la maison. Depuis quelque temps il avait déjà commencé à réaliser sa fortune; il avait de traiter cette affaire et un peu

partait pour la Trinidad où il prit le bateau de New-York.

Jean Rafford allait chercher sa fille pour la conduire en France.

VII

JEAN RAFFORD A NEW-YORK.

Jean Rafford avait végété, comme nous le savons, pendant les premières années qu'il avait passées aux Etats-Unis. Sa femme y était morte en donnant le jour à un deuxième enfant, qui n'avait pas tardé, lui aussi, à la suivre dans la tombe.

Restait à Jean un premier enfant, son aîné, une fille, à qui il avait donné le nom d'Anna. Il avait reporté sur elle toute son affection; c'était pour elle qu'il voulait travailler, pour être sûr de lui assurer le bien-être.

Il était pauvre, on attendait. Un autre, peut-être, eût repassé la mer et fût venu se jeter aux pieds de son père pour lui demander pardon. Son orgueil ne le lui permit pas. Du reste, au moment où il ne savait rien de son père, son cœur se tendait vers un anneau de son père, et ses yeux tombèrent sur une annonce du Sun.

Le journal avait inséré ces lignes étranges : « Famille aristocratique composée d'un père et de sa fille accepterait une fille de cinq à sept ans, de bonne origine, pour compagnie ne la première. S'adresser Cinquième Avenue, 3333, N. Y. »

Jean se frappa le front, — Si j'étais riche! — Mais non, c'est une folie! Me séparer de mon Anna!... Moi qui ne vis que pour elle! C'est impossible.

Un nonne tentatrice était toujours là, lui brisant les doigts qui touchaient le journal. Il se trouvait dans Broadway, la prin-

cipale artère de New-York, devant le numéro 221. C'était Astor-House, un des grands hôtels de la ville. Il entra.

Astor-House est un curieux caravansérail. Une espèce de portique grec donne accès dans une large vestibule, où le foule se presse et où l'on trouve tout ce qu'on veut.

Jean Rafford voulait un verre de Lagerbeer pour se rafraîchir et lui éclaircir les idées.

Il se hâta sur un grand tabouret du bar posé devant une des grandes tables où se faisaient des conversations. Il but. Elle était fraîche cette bière de Milwaukee, dans le Wisconsin; mais les doigts qui tenaient le Sun brûlaient toujours.

Il s'assit.

« Famille aristocratique. » Bon, cela; ce ne sont pas des parvenus, des marchands, des... Après tout, je n'en sais rien. A New-York, il y a tant de gens qui viennent à l'éligence et ne sont que des farcesurs.

« Composé d'un père et de sa fille. » Bon, cela; pas de mère qui ferait souffrir mon Anna. « Une fille. » Quel âge a-t-elle? on ne le dit pas. (Cinq ans? six ans? comme la mienne? Je n'en sais rien.

« Accepterait fille de cinq à sept. » Ça ferait l'affaire. De bonne origine. — Certes, je suis de bonne bourgeoisie bretonne.

« Pour compagnie. » On voudrait une compagnie. Ma pauvre Anna pauvre cherie! Je traiterais-on affectueusement ou serais-je un souffre-douleur?

C'est qu'il faudrait savoir... — Maintenant, si je vais au loin, très loin, pour chercher une occupation, comment m'embarasser de ma cherie? Il valdrait peut-être mieux... je ne sais pas, je ne

se rien... Parbleu! Si j'allais voir Cinquième Avenue; c'est un quartier propre, très convenable, très riche... Il se leva, prit le ticket que le clerk lui avait remis, portant la mention du prix de la consommation. « Cinquante cents » et le présenta au caissier, à l'entrée du bar, avec son argent.

Il se retrouva sur le trottoir, bousculé par la foule.

Il ramena Broadway jusqu'à la Cinquième Avenue.

Le ciel était plus calme dans le bas de la ville. Sur un trajet d'une lieue et plus, pas un seul magasin, pas une seule boutique, ni là dans les rues transversales. Les villets, les hôtels, les églises se succédaient sans interruption; surtout des édifices gothiques, romans, moresques; quelques-uns de style grec. Les matériaux employés sont la brique comprimée, rouge-sang, ou la grès vert clair ou la pierre choiecol, ou le marbre blanc. Et un fouillis de moulures, d'arabesques, de bandes, de quinifolles, de torsades, de guirlandes. Comme on l'a dit : Tout ce que l'équerre et le compas peuvent jeter sur le papier est découpé dans la pierre; rien n'y manque, sauf l'incertitude du génie, l'inspiration! L'est art mécanique, et mesuré au dollar.

Mais ceux qui babillotent de ces architectures compliquées en ont des dollars!

Qui sont ceux-là?

Les Astor, qui possèdent ou ont de la moitié de New-York; valeur pour William Waldor; deux cents millions de dollars, soit plus d'un milliard.

Les Gould; valeur pour J. P. Morgan; quatre-vingt-cinq millions de dollars.

Les Thos et les Sobermehorn; valeur: vingt-cinq millions.

Les William Furniss et les George Ellis; valeur: vingt millions.

Les William Rockefeller; valeur: deux cents millions, dont la plus grande partie acquise dans les pétroles.

Les Pierpont-Morgan; valeur: vingt-cinq millions.

Les Stocks; valeur: trente millions.

Les Flager Henry-M.; valeur: soixante millions.

Les Russel; valeur: cent millions.

Les Venderbilt; valeur: cent millions.

Les Carnegie; valeur: trente millions.

Qu'on ne s'étonne pas de ces chiffres; le journal la Tribune de New-York a édité un Guide des millionnaires américains qui énumère les noms de quatre mille quatre-vingt-sept personnes possédant au moins un million de dollars. Mais ce travail n'a pas encore l'exatitute de celui qui a publié, il n'y a pas longtemps, le statisticien américain Thomas J. Seaberman, d'où il résulte que soixante-quinze mille trois cent dix familles d'outre-mer possèdent trente-quatre milliards trois cents millions de dollars, c'est-à-dire plus de la moitié de la richesse des Etats-Unis. Six mille trois cent dix millionnaires possèdent dix-sept milliards et demi de dollars, soit plus de tiers de cette richesse.

— 333 — se disait Jean Rafford, nous y sommes.

Il sonna à la porte d'une magnifique résidence, construite en pierres brunes, avec une entrée imposante et de merveilleux motifs d'architecture.

Un huilier ou maître-d'hôtel, plein de morgue, apparut dans la hall.

— Please, ça désirez-vous, s'il vous plaît? demanda-t-il.

Rafford ne se laissa pas intimider et répondit :

— Votre maître.

— Pourquoi?

— Je le lui dirai à lui-même.

— Qui êtes-vous?

— Voilà ma carte.

Le huilier tourna et retourna le carton entre ses doigts et y jeta un coup d'œil.

— Connaissez-vous, fit-il, Rafford? — Non, je n'ai pas affaire à vous, garçon. — Serez-vous seulement le nom de mon maître? — Non.

— Vous voyez bien, Rafford est une idée.

— Dites-lui que c'est pour l'annonce de Sun.

— Que ne le dites-vous! Mais où est le petit? — La petite? — Oui, l'enfant.

— Ah! c'est juste.

— On ne peut rien faire sans cela, vous savez. Gentilhomme, allez chercher la petite et revenez dans deux heures avec elle; mon maître vous recevra; et puis, j'ai oublié de vous dire qu'il n'était pas à la maison.

— All right, Je serai exact. Thank you!

— Il n'y a pas de quoi.

— Jeon sortit et fallit, en sortant, renverser un homme de taille moyenne, aux cheveux gris, une petite berbe au menton et fort simplement vêtu qui se présentait devant la porte en ce moment.

(A suivre.)

CHARLES DE VITIS.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)